

Chronique de l'Archéologie wallonne, vol. 17

Instructions aux auteurs

1. INSTRUCTIONS GENERALES

Les textes et illustrations sont à envoyer **au plus tard le 30 avril 2009**.

Prière de joindre une fiche de signalement par site mentionné et une fiche d'adresse par auteur. Ces fiches, dont les modèles sont fournis en annexe, seront remplies de manière précise et lisible.

Les envois seront transmis à l'adresse suivante :

Direction de l'Archéologie, DGATLP,
Hélène Remy
Rue des Brigades d'Irlande 1,
B-5100 Namur

Pour tout renseignement complémentaire :

Tél. : 081/33.24.84 - 0475/77.01.36 ; Fax. : 081/33.24.79

E-Mail : helene.remy@spw.wallonie.be - liliane.henderickx@spw.wallonie.be

2. INSTRUCTIONS RELATIVES AUX TEXTES

ENCODAGE

- Les manuscrits seront remis sur CD, sous forme d'*un fichier par notice*, enregistré sous le format *doc* ou *rtf*, sans mise en page particulière, en respectant les caractères spéciaux (italiques, petites capitales).
- Les *noms du logiciel utilisé et des fichiers* figureront sur les documents.

FORME

! Les notices **ne dépasseront pas 5 pages de format A4** (taille des caractères : 12 ; interligne : 1,5). Les notices dépassant ce nombre de pages seront systématiquement renvoyées à leur auteur.

- Le *titre* doit indiquer la nouvelle commune/l'ancienne commune, le sujet.
- Les noms des *auteurs* seront mentionnés sous le titre, avec les prénoms en entier.
- Il n'y a pas de notes infrapaginales.
- Les *légendes* des figures seront encodées à la suite du texte.

CONTENU

Les notices indiqueront en priorité :

- La *localisation de la découverte* à l'aide des coordonnées Lambert et des numéros des parcelles cadastrales.
- Les *circonstances* et l'*année de la découverte*.
- La *description*, la *datation* et éventuellement le *lieu de conservation des vestiges*.

BIBLIOGRAPHIE

Attention : la bibliographie figurera à la fin de chaque notice. Dans la notice sera intégré l'appel mentionnant -entre parenthèses- l'auteur, ou les auteurs, et la date de parution, comme dans l'exemple suivant : (Brulet, 1981).

Nous vous demandons la plus grande rigueur et la plus grande précision dans ces mentions bibliographiques, à défaut la notice sera renvoyée à l'auteur ; elles seront présentées comme suit :

Pour un livre

- nom(s) du ou des auteur(s) en PETITES CAPITALES, initiale(s) du prénom, (éd.) ou (dir.) si éditeur(s), année de publication [entre crochets si supposée] suivie d'un point.
- *titre complet*, n° de l'édition si nécessaire, lieu de publication, éditeur, éventuellement les volumes, les pages.

Exemple : HATT J.-J., 1970. *Histoire de la Gaule romaine*, Paris, p. 5-24.

Pour un article dans une revue

- nom(s) du ou des auteur(s) en PETITES CAPITALES, initiale(s) du prénom, (éd.) ou (dir.) si éditeur(s), année de publication [entre crochets si supposée] suivie d'un point.
- titre complet de l'article, *titre complet du périodique*, lieu d'édition, éditeur, volume, fascicule, pages, figures.

Exemple : FOCK H., 1994. Burg-Reuland : château fort, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 2, p. 83-84.

Pour un article dans un ouvrage collectif

- nom(s) du ou des auteur(s) en PETITES CAPITALES, initiale(s) du prénom, année de publication [entre crochets si supposée] suivie d'un point.
- titre de l'article.
- *In* : auteur(s) (éd.) ou (dir.) si éditeur(s), *titre de l'ouvrage*, volume, fascicule, pages, figures.

Exemple : CORBIAU M.-H., 1991. Les voies romaines. *In* : REMY H. (dir.), *Archéologie en Ardenne. De la Préhistoire au XVIII^e siècle*, Bruxelles, p. 111-115.

Pour un article dans une collection

- nom(s) du ou des auteur(s) en PETITES CAPITALES, initiale(s) du ou des prénom(s), (éd.) ou (dir.) si éditeurs, année de publication [entre crochets si supposée] suivie d'un point.
- *titre de l'article*, lieu d'édition, entre parenthèses le nom de la collection, le nom de la série et n° du volume, pages, figures.

Exemples : ULRIX-CLOSSET M. & ROUSSELLE R., 1983. *L'industrie lithique du site rubané du Staberg à Rosmeer*, Bruxelles (Archaeologia Belgica, 249), p. 15-18, fig. 3.

INGELS D., 1996. Un habitat hallstattien au moulin de la Hunelle. In : REMY H. & SOUMOY M. (dir.), *Sur la voie de l'histoire. Archéologie et TGV*, Namur (Études et Documents, Fouilles, 2), p. 129-130.

3. INSTRUCTIONS RELATIVES AUX ILLUSTRATIONS

Nous insistons sur le respect des consignes qui suivent sous peine de devoir écartier les illustrations non-conformes à celles-ci.

Tous les documents sont à envisager en mode **Niveaux de gris**.

PHOTOS, IMAGES NUMERIQUES ET DIAS

- Une à trois illustrations par notice. Ce nombre est proportionnel à la taille du texte.
- Les photos seront de bonne qualité au format 10 X 15 brillant. Les diapositives sont également admises.
- Les photographies numériques devront présenter une **résolution minimale de 300 dpi** dans une taille comprise entre 6 à 18 cm de largeur (voir un exemplaire de la Chronique).
- Les images de dessins archéologiques scannés devront présenter une **résolution minimale de 600 dpi** dans une taille comprise entre 6 à 18 cm de largeur (voir un exemplaire de la Chronique).
- Ces images doivent être enregistrées dans un fichier isolé et ne peuvent être intégrées dans un document Word.

Format d'enregistrement

Les documents numériques seront à fournir au format JPG, BMP ou TIFF.

DOCUMENTS VECTORIELS

Afin d'assurer leur lisibilité et leur qualité d'impression (épaisseurs des traits, annotations diverses...), il vous est demandé de définir la largeur de l'illustration conformément à la maquette de la revue, soit une largeur de 5, 11,5 ou 18 cm. Un tirage papier en cours de travail permet d'affiner votre appréciation.

Contours/Traits et surfaces

- Traits : l'épaisseur doit être au minimum de 0,15 pt pour du 100 % noir ; le tramage des traits n'est pas conseillé (utiliser éventuellement différentes épaisseurs suivant la hiérarchie des éléments pour accentuer la lisibilité d'un dessin).
- Surface : des marges de 20 % entre les niveaux de gris des surfaces tramées s'avèrent indispensables.

Lettrage

- La police de caractères à utiliser est l'*arial regular*.
- **Le lettrage ne doit jamais être vectorisé.**

Format d'enregistrement

- Utilisez de préférence Adobe Illustrator en format .ai ou .eps. si vous utilisez un autre logiciel de DAO.
- Attention : Word, Excel ou PowerPoint sont à proscrire pour dessiner.
- Les dessins vectoriels ne seront jamais convertis dans un format matriciel pour assurer une plus grande qualité en cas d'adaptation au format définitif.

ATTENTION

Afin d'éviter les malentendus, votre courrier doit comporter un tirage papier de chaque illustration DAO.